

**Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
de LESCHES-JABLINES**

Département de Seine et Marne
Arrondissement de Torcy
Canton de Lagny-sur-Marne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 23 Juin 2026**

N°2026/12

Convocation du 17 juin 2026

Affichage du 17 juin 2026

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le Mardi 23 juin à 18h30, les membres du Conseil Syndical du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Lesches-Jablins, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie de Lesches, sous la présidence de Mme Laëtitia HERSE, Présidente.

Conseillers en exercice : 6	Conseillers Présents : 7	Pouvoir : 0	Conseillers Votants : 6
-----------------------------	--------------------------	-------------	-------------------------

PRÉSENTS : Mme HERSE Laëtitia, Mme GIBERT Christine, M. PERICAUD William, M. GOURAUD Tristan, M. LECLERE Nicolas, M. BERTHIER Nicolas, Mme VAN VLAENDEREN Sophie

ABSENTS : Néant

Formant la majorité des membres en exercice.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOURAUD Tristan
SECRETAIRE DU SYNDICAT : Mme TALOTTI Laury

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026, préalablement transmis aux membres du Comité Syndical, est adopté sans observation, à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

La Présidente,
Laëtitia HERSE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le _____
Et publié ou notifié le _____

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.